Informatique appliquée

UE 31

Enseignant(s) responsable de l'UE : Robert GUIAUX, Joseph JAUMAUX

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	CUF31INAPP
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 52 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
CF31GGI Comptabilité générale informatisée	13	2	OUI
CF31INAPF Informatique appliquée à la fiscalité	39	3	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. d'organiser et de tenir la comptabilité sur papier et sur logiciels (comptable et de gestion) de toute entreprise dans le respect de la législation et des règles de déontologie.
- **RE01** ARES. 1 S’insérer dans son milieu professionnel et s’adapter à son évolution
- **RE02.2** ARES. 2.2 Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités
- **RE02.4** ARES. 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d’entreprises
- **RE03.1** ARES. 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
- **RE03.3** ARES. 3.3 Utiliser des logiciels comptables et de gestion et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs
- **RE04.2** ARES. 4.2 S’assurer de la cohérence et de la pertinence des données
- **RE04.5** ARES. 4.5 Optimiser le système d’information comptable
- **RE05.1** ARES. 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d’information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents, ...)

Autres connaissances ou compétences prérequises

Comptabilité générale informatisée

Avoir déjà pratiqué un autre logiciel comptable moderne

Informatique appliquée à la fiscalité

- Maîtrise des concepts généraux d'informatique appliquée et de la comptabilité générale (comptabilisation

des opérations courantes, structure du plan comptable et logique des flux financiers).

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Comptabilité générale informatisée

Objectifs
L'objectif est que l'étudiant puisse métriser les systèmes comtpables et fiscaux modernes dans un environnement professionnel
Contenu
Utilisation de système full web permettant d'apprendre les fondamentaux des systèmes comptables et fiscaux modernes utilisant l'IA

Informatique appliquée à la fiscalité

Objectifs

- Appréhender le rôle, l'architecture et les enjeux d'un Progiciel de Gestion Intégrée (PGI / ERP) au cœur du système d'information de l'entreprise.
- Paramétrer et exploiter les modules clés d'un ERP.
- Assurer la traçabilité et l'automatisation des flux d'information entre les différents services opérationnels et la comptabilité.
- Extraire et analyser les états comptables, fiscaux et les tableaux de bord de gestion générés par le progiciel.
- Comprendre l'architecture et déployer un agent IA autonome ou connecté au ERP, capable d'analyser la conformité fiscale.

Contenu

Introduction aux PGI / ERP :

- Concepts fondamentaux, base de données unique, architecture modulaire et intégration des processus métiers.

Initialisation et Paramétrage du PGI :

- Configuration de la société.

Gestion intégrée des cycles d'exploitation

Pilotage et Reporting :

- Extraction de données, tableaux de bord de gestion.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Comptabilité générale informatisée

Apprentissage par monographie comptable basée sur un set de documents à traiter permettant l'approche de plusieurs mécanismes de traitement comptable de dernière génération.

Informatique appliquée à la fiscalité

- Présentation synthétique des concepts et démonstrations guidées sur un ERP professionnel.
- Travaux pratiques en autonomie guidée sur poste informatique : mises en situation réelles d'entreprise

(création d'un dossier, paramétrage complet et gestion des flux d'affaires).
- Présentation synthétiques des concepts agent d'intelligence aertificiel (IA)
- Études de cas intégrées couvrant un cycle d'activité d'une PME.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Comptabilité générale informatisée

Avoir la capacité en fin de cursus d'utiliser un outil de comptabilité full web de dernière génération avec un degré d'automatisaiton maximum et utilisant les derniers outils IA disponibles

Informatique appliquée à la fiscalité

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

1. Expliquer la structure modulaire et l'intérêt stratégique d'un ERP pour la gestion d'entreprise.
2. Configurer et paramétrer les modules comptables et commerciaux d'un ERP pour une nouvelle entité.
3. Encoder et valider les opérations.
4. Contrôler la cohérence des écritures générées automatiquement par le système.
5. Extraire et interpréter les documents ainsi que les tableaux de bord décisionnels.
6. Être capable de définir la logique de fonctionnement d'un agent IA fiscal, de structurer sa base de connaissances réglementaire et de valider ses suggestions d'écritures comptables et fiscales.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Informatique appliquée à la fiscalité : • Supports indispensables : Syllabus, tutoriels de prise en main du logiciel **ERP** utilisé et énoncés des cas pratiques d'entreprise (distribués en cours). • Références : Documentation officielle du progiciel, manuels d'organisation des systèmes d'information comptables.	Ce support de cours est disponible sur internet	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Comptabilité générale informatisée — méthode d'intégration : 50 %			
Remise de travaux Hors Session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Informatique appliquée à la fiscalité — méthode d'intégration : 50 %			
Remise de travaux Hors Session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Août			
Comptabilité générale informatisée — méthode d'intégration : 50 %			
Remise de travaux Durant la Session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Informatique appliquée à la fiscalité — méthode d'intégration : 50 %			
Remise de travaux Durant la Session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —